



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 19 janvier

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy à la CCFU, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 12 janvier 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 26- votants 32.

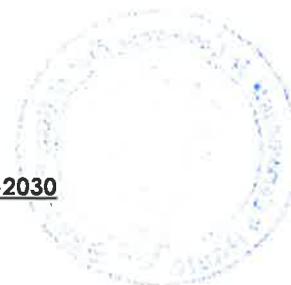
Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Roger DALLEVET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Carole BERNIGAUD à Karine FALCONNAT
Jean-Pierre CHAMBARD à Christophe GUITTON
Rocco COLELLA à Séverine MUGNIER
Sophie FORNUTO à Luc DUBOI
Christiane MICHEL à Christian BOCQUET
Cécile LOUP FOREST à Henri CARELLI

Secrétaire de séance : Christophe GUITTON



N° 2022-05 : Approbation du projet de territoire Fier et Usse 2022-2030

Monsieur Pierre AGERON, Vice-Président, rapporteur

La CCFU a engagé fin 2020 une réflexion afin d'élaborer un projet de territoire associé à un pacte financier et fiscal. Le projet de territoire est un document stratégique qui définit une feuille de route des actions et politiques prioritaires à mettre en œuvre pour les 5 à 10 ans à venir. Il s'agit d'un projet global qui aborde les différents domaines d'interventions du territoire : services à la population, économie, agriculture, habitat, mobilité, urbanisme, environnement

Une mission d'accompagnement pour l'élaboration du projet de territoire a été confiée au cabinet New Deal dans une logique de co-animation et co-production entre le cabinet et la CCFU.

La démarche s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Etat des lieux et rédaction du portrait de territoire
- Phase d'écoute (entretiens élus et enquête auprès de la population)
- Définition du diagnostic
- Définition des enjeux
- Elaboration du programme d'actions
- Pacte financier et fiscal

La démarche a donné lieu à une concertation et une implication de nombreux acteurs du territoire. L'ensemble des élus, communaux et intercommunaux, a été associé aux différentes étapes de réflexion.

Les temps forts de cette concertation ont été les suivants :

- Entretiens individuels avec des acteurs clés (maires, élus services et partenaires)
- Enquête auprès de la population (800 répondants)
- Enquête en ligne à destination des élus du territoire
- 4 séminaires élus communaux et intercommunaux
- 4 ateliers thématiques « élus et services »
- 5 réunions de comité de pilotage

La base transversale du projet de territoire est synthétisée dans une grande question :
« Comment développer le territoire tout en limitant son impact sur l'environnement et en préservant ses atouts qui font son identité ?

Par des débats, échanges et contributions en ateliers, 4 ambitions ont découlé de cette grande question :

- 1- Préserver le capital environnemental, l'identité rurale du territoire et sa qualité de vie
- 2- Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire
- 3- Préserver l'équilibre social et générationnel et la qualité du lien social
- 4- Garantir l'autonomie politique du territoire tout en renforçant les coopérations avec les territoires voisins

Ces ambitions sont déclinées en enjeux et actions, portés par la communauté et / ou par les communes, qui composent le projet de territoire joint à la présente délibération.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**approuver** le projet de territoire tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**

**Le secrétaire de séance,
Christophe GUITON**

